

## INVESTISSEZ DANS LES PARADIS FISCAUX

# SOCIAUX



SANTÉ  
+  
PENSIONS  
+  
CHÔMAGE  
+  
ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
+  
CONGÉS PAYÉS  
+  
ACCIDENTS  
DE TRAVAIL  
+  
MALADIES  
PROFESSIONNELLES

Informations sur [secuwars.be](http://secuwars.be)

# INVESTISSEZ DANS LES PARADIS FISCAUX SOCIAUX

C'est le message que les Equipes Populaires et le CIEP lancent à travers leur nouvelle campagne de sensibilisation. Nous adressons ce message....

## A l'opinion publique, pour réaffirmer :

- Que la sécurité sociale est importante, et qu'on ne veut pas laisser la protection sociale des citoyens aux mains des assurances privées
- Que, contrairement à ce qu'on entend régulièrement, elle est finançable si le gouvernement s'en donne la volonté
- Qu'elle est améliorable, à condition de ne plus bafouer les logiques de solidarité et de droits qui sont ses racines et font encore aujourd'hui sa force.

Au Premier ministre Charles Michel, pour que son gouvernement arrête de détricoter la sécurité sociale. Et nous appelons tous les citoyens à lui adresser le message ci-dessous. Pétition en ligne sur [www.secuwars.be](http://www.secuwars.be)

Monsieur le Premier ministre,

*Je souhaiterais vous faire part d'évènements particulièrement violents intentés contre ma personne (et contre toutes les personnes relevant du régime belge de sécurité sociale) qui ont cours de manière de plus en plus répétée depuis plus d'une vingtaine d'années. La sécurité sociale, pilier de notre système de protection sociale est un outil de solidarité qui m'a permis, jusqu'à aujourd'hui, de traverser différentes étapes de la vie sans me retrouver complètement démunie.*

*Basée sur la solidarité et l'assurance, la sécurité sociale m'est tout aussi utile et nécessaire qu'à mon voisin.*

*Et pourtant, de plus en plus de partis politiques mettent tout en place pour la fragiliser, nous fragilisant par la même occasion :*

- Manque de volonté dans la lutte contre l'évasion fiscale,
- Diminution toujours plus importante des cotisations patronales,
- Volonté de scission de la sécurité sociale rendant son financement de plus en plus fragile,
- Réforme des pensions qui affaiblit encore la pension légale,
- Exclusion des chômeurs via la réforme sur les allocations de chômage,
- Diminution de remboursement de certains soins de santé,
- Saut d'index des salaires et des allocations,
- Suppression des crédits-temps sans motifs,
- Mise en place d'un stage d'insertion obligatoire pour les jeunes...

*Toutes ces mesures rendent ma vie et celle des citoyen-nes de plus en plus fragile, et amènent à des risques d'exclusion de plus en plus importants.*

*Ces actes d'agression à l'encontre du projet de la sécurité sociale et donc de moi-même sont d'une violence inouïe.*

*Mais soyez assurés qu'avec ce qu'une grande partie d'associations, collectifs de citoyens, syndicats, mutuelles, mettent en œuvre pour sensibiliser la population et interpeller le monde politique sur les risques auxquels nous sommes exposés, nous pouvons espérer qu'au-delà de 2019, la situation de crise sera gérée en toute intelligence, remettant au centre un projet basé sur la solidarité, la dignité et la justice sociale.*

*Je finirai donc cette lettre en vous remerciant d'avance d'accepter de prendre en considération un petit conseil. Au lieu de contribuer, par vos réformes actuelles, à faire de notre pays une jungle individualiste, je ne vous demande qu'une chose : Investissez dans les paradis sociaux !*

Bien à vous.

Un-e citoyen-ne engagé-e

Equipe de rédaction : Christine Steinbach, Monique Van Dieren, Claudia Benedetto, Guillaume Lohést

Rédactrice en chef : Monique Van Dieren - Mise en page : Hassan Govahian

Editrice responsable : Christine Steinbach, 8, rue du Lombard 5000 - Namur - Tél : 081/73.40.86

secretariat@equipespopulaires.be Prix au n° : 2 € - Pour s'abonner (Contrastes + Fourmilière) : Versez 15 €

au compte BE46 7865 7139 3436 des Equipes Populaires, avec la mention : "Abonnement à Contrastes" + votre nom

Illustrations extraites du jeu ©SECUWARS



# LA SÉCU, C'EST QUOI ?

## En bref...

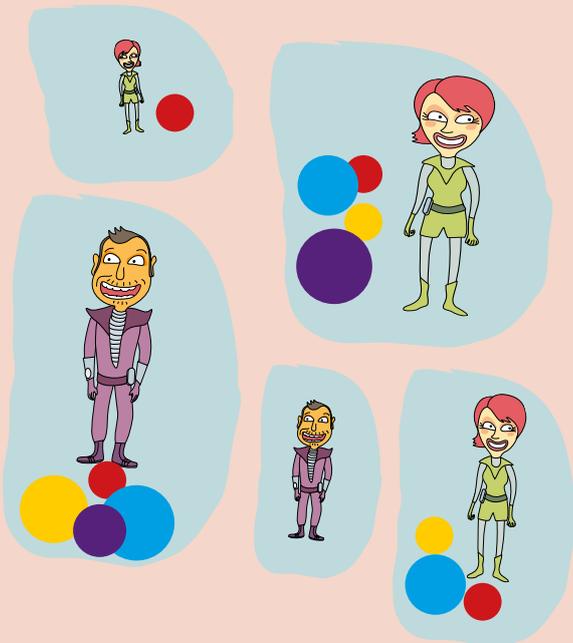
La sécurité sociale, c'est un système solidaire qui protège tous les citoyens contre certains aléas de l'existence. Elle garantit un revenu de remplacement après la vie active (les **pensions**), en cas de perte d'emploi (les allocations de **chômage**), d'accident de travail ou de maladie professionnelle. Elle offre aussi une sécurité via le remboursement des **soins de santé** et le soutien aux familles via les **allocations familiales**.

## Une assurance pas comme les autres

La sécurité sociale, c'est un peu comme **une assurance** : on cotise en prévision d'un risque. **Le principe est le même, mais la philosophie est à l'opposé**. Car ce qui change tout, c'est que la sécurité sociale est solidaire : on ne cotise pas en fonction du risque qu'on représente, mais en fonction de ses revenus.

## Un monde sans sécu

Chacun pour soi !



### Chacun ses Assurances privées

- Epargne enfants
- Assurance perte de revenus
- Assurance complémentaire hospitalisation
- Epargne pension

## Un monde avec sécu

Tous pour tous !



**Tous contribuent  
selon leurs moyens  
Tous reçoivent  
selon leurs besoins**

## A-t-elle toujours existé ?

Loin de là ! Telle qu'on la connaît, la sécurité sociale belge a été créée en 1944. On parle du « **Pacte social de 1944** ». Il s'agit d'un compromis entre les représentants des salariés et les représentants des patrons : l'État doit faire en sorte que l'économie tourne, mais à condition de protéger les travailleurs contre certains risques. Il existe de nombreux pays dans le monde où la sécurité sociale n'existe pas, ou sous une forme très réduite.

Pour aller plus loin :

"Un bien collectif qui nous change la vie" pages 9 à 12

## Son budget en un coup d'œil ?

La caisse globale de la sécurité sociale (l'ONSS) est alimentée par les cotisations des travailleurs, par celles des employeurs, et par l'État. L'ONSS répartit ensuite le budget entre les 7 caisses correspondant aux 7 branches (voir schéma ci-dessous).

Pour aller plus loin :

"Impayable, la sécurité sociale ?" pages 13 et 14

## La sécurité sociale est composée de 7 branches



### D'où vient l'argent ?

**COTISATIONS SOCIALES**  
(environ 60%) :

- Des travailleurs
- Des employeurs

**PARTICIPATION DE L'ÉTAT**  
(environ 40%) via :

- Un financement alternatif (TVA, accises, impôt)
- Une dotation d'équilibre

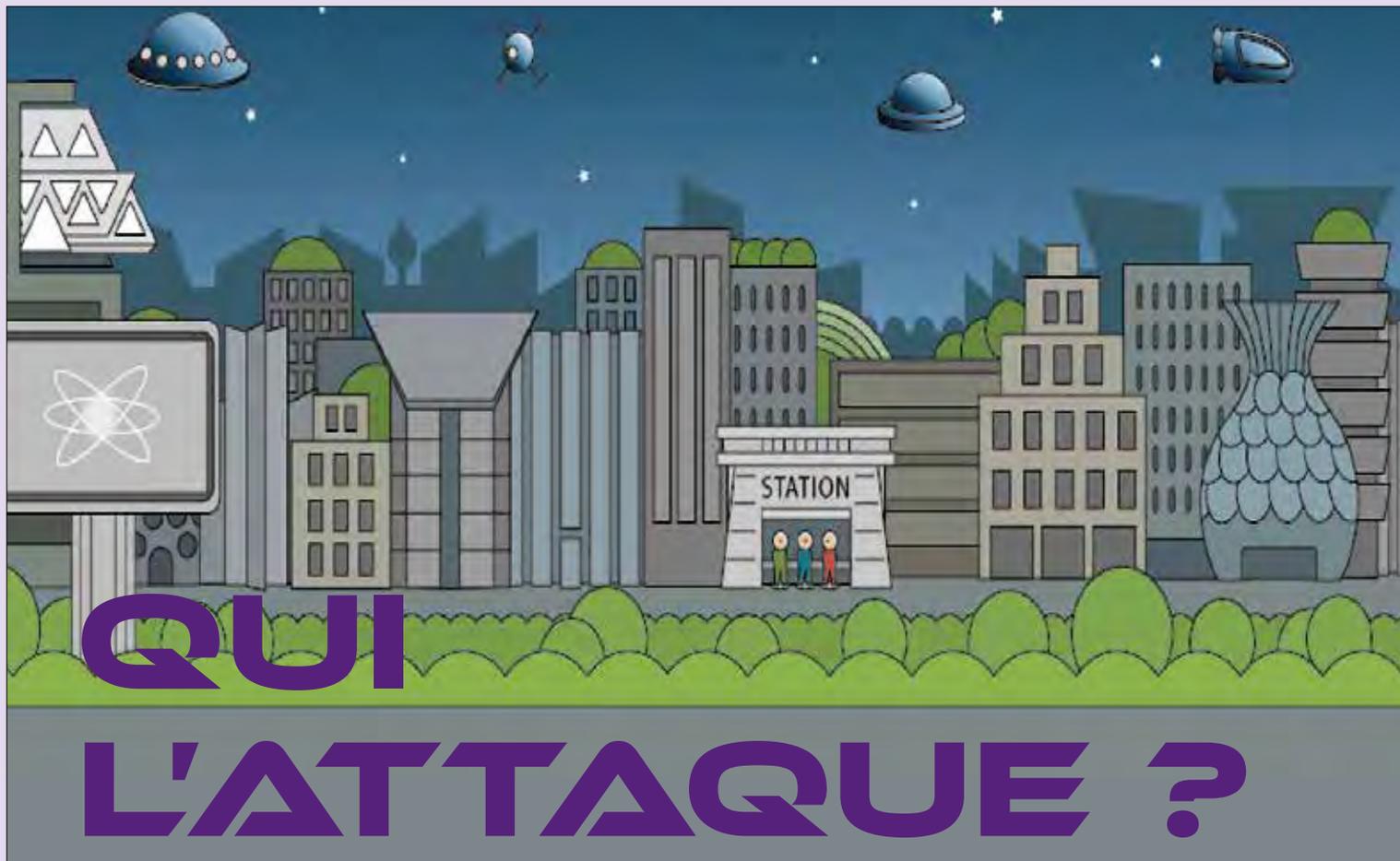
### Où va-t-il ?

**BUDGET GLOBAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (ONSS)**

Environ 73 milliards €

### À quoi sert-il ?

30 milliards €	Soins de santé
22 milliards €	Pensions
11 milliards €	Revenus de remplacement Crédits-temps, prépensions, chômage
5 milliards €	Allocations familiales
5 milliards €	Vacances des ouvriers
0,3 milliard €	Maladies professionnelles (0,3 milliard €)
0,25 milliard €	Accidents du travail (0,25 milliard €)



## Eux, entre autres :

**Bart De Wever (N-VA)** : *“Il n’y a que dans la sécurité sociale que nous pouvons encore grignoter de l’argent.”* (De Tijd, 9 janvier 2016)

**Pierre-Yves Jeholet (MR)** : *“Le chômage n’est pas une rente.”* (Le Soir, 28 août 2017)

**Vincent Van Quickenborne (Open VLD)** : *“Afin d’augmenter la différence entre ceux qui travaillent et ceux qui ne le font pas, la pension des chômeurs de longue durée doit encore diminuer.”* (De Standaard, 29 septembre 2017)

## Avec quels prétextes ?

Ces dernières années, la sécurité sociale est attaquée par les gouvernements successifs à des degrés divers. Les gouvernements sociaux-démocrates, de centre-gauche ou de centre-droit, ont porté quelques coups à la sécurité sociale essentiellement en avançant le prétexte du « trou de la sécu ». Son budget serait en déséquilibre, la part de l’État ne cessant d’augmenter dans son financement. Des mesures d’économie donc. C’est le prétexte de l’**austérité**.

Par ailleurs, la plupart des gouvernements européens affirment qu’il est nécessaire de diminuer le « coût du travail », c’est-à-dire les cotisations patronales qu’ils appellent péjorativement les « charges sociales ». Leur prétexte ? La **compétitivité** des entreprises. Conséquence de ces réductions de cotisations : le budget de la sécurité sociale est déforcé.

Plus fondamentalement, la philosophie de la sécurité sociale a été modifiée à partir de la fin des années 90 avec ce qu’on a appelé la voie de « L’État Social Actif ». Normalement, cet État Social Actif devait prendre un rôle accru dans le fonctionnement global du « Pacte Social ». Dans les faits, c’est surtout devenu une activation des demandeurs d’emploi, sous la forme d’une pression de plus en plus forte : augmentation des contrôles, des restrictions, des exclusions. C’est le prétexte de la **responsabilisation**.

Depuis 2014 et la constitution du gouvernement MR - Open VLD - N-VA, la sécurité sociale est même ouvertement attaquée dans ses fondements. Ce gouvernement se situe dans une ligne néolibérale pure et dure. Le néolibéralisme est un ensemble de théories économiques qui ont en commun la redéfinition du rôle de l’État comme facilitateur de l’économie de marché, et donc l’affaiblissement des institutions de redistribution comme la sécurité sociale. En pratique ? Les tenants du néolibéralisme cherchent à détricoter petit à petit les branches de la sécurité sociale au profit d’assurances privées. C’est, en quelque sorte, la **privatisation** de la sécurité sociale.

Pour aller plus loin : [“Néolibéralisme et sécurité sociale : Habituer à la douleur” pages 16 à 19](#)

# CONTRE- ATTAQUONS !

Peut-on se contenter de refuser les mesures de détricotage de la sécu ? La meilleure défense, c'est l'attaque. Reprenons la main, reconstruisons le jeu à partir des fondamentaux. Prenons l'initiative du débat de société démocratique.

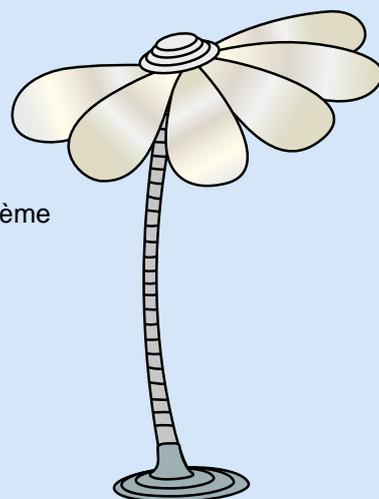
Moderniser ? S'adapter à la société numérique ? S'adapter aux enjeux environnementaux ? Oui, mais c'est à nous de décider comment. Les valeurs-phares à mettre en avant, ce sont la solidarité, la justice sociale, l'universalité, l'égalité.

## 1. Défendre la sécu

Éviter que la sécurité sociale soit défaits, cela implique de nous mobiliser pour renforcer ce qui existe actuellement, pour refuser la dénaturation de la sécu en système de contrôle et de pression sur les individus.

- Des pensions publiques décentes
- Une assurance-chômage qui ne soit pas une chasse aux chômeurs
- Une couverture la plus large possible des soins de santé
- Des allocations familiales importantes
- Une protection en cas de maladie professionnelle ou d'accident du travail

Pour aller plus loin : "Un bien collectif qui nous change la vie" pages 9 à 12



## 2. Améliorer la sécu

Pour que la sécurité sociale puisse remplir ses fonctions dans un cadre budgétaire confortable, sans dévier vers une logique de contrôle et d'exclusions, elle doit être mieux financée. Pour cela, des pistes existent, elles doivent être débattues :

- Une cotisation sociale généralisée (CSG), ou une cotisation sociale sur la valeur ajoutée (CSVA), qui vont dans le sens d'une contribution des revenus financiers et immobiliers à la sécurité sociale, sont-elles souhaitables ?
- Cet apport ne devrait-il pas se faire plutôt sous forme d'une adaptation de la fiscalité pour que celle-ci soit plus juste ?

Pour aller plus loin : "Faire le choix de l'investissement social" page 15

## 3. Sécutopies

Allons même plus loin ! Faisons entrer dans le débat sur la sécurité sociale des enjeux fondamentaux et des dimensions nouvelles.

- La sécurité sociale n'est-elle pas un **bien commun** ? Alors, gérons-la en commun ! Comment démocratiser davantage sa gestion ?
- La sécurité sociale doit s'étendre. Dans une économie mondialisée, il n'y a pas de raison de limiter la solidarité à l'intérieur des États. Comment **universaliser** son fonctionnement ? Et si on commençait par une sécurité sociale européenne ?
- Le rapport au travail évolue. Comment impliquer les **nouvelles formes de travail** dans une nouvelle sécurité sociale, moins dépendante du salariat ?
- Le modèle économique sur lequel s'est greffé la sécu est destructeur pour le **climat** et les **ressources**. La sécu peut-elle radicalement le transformer ?

Pour aller plus loin : "La sécu du futur, impensable mais indispensable" pages 20 à 22



TESTEZ VOTRE PERSONNALITÉ !

# ÊTES-VOUS AVEC OU SANS SÉCU ?



1. Pensez-vous que les personnes sans emploi devraient obligatoirement accepter des tâches de bénévolat ?

- Oui, autant qu'ils servent à quelque chose.
- Non, car on créerait une nouvelle catégorie de travailleurs au rabais
- Je ne sais pas mais ça m'intrigue.

**NOTRE AVIS :** Une des propositions du gouvernement Michel est d'instaurer un « travail gratuit » pour les chômeurs. En contrepartie, ils seraient « récompensés » par un allègement de la dégressivité de leurs allocations. N'est-on pas ainsi en train de créer du travail bon marché, du travail gratuit ? Par ailleurs, s'il existe des missions et des tâches importantes à réaliser pour la collectivité, ne devrait-on pas trouver les ressources pour que celles-ci soient correctement financées ?

2. Les allocations familiales sont un droit pour tous les enfants. Certains parlent d'octroyer cette allocation en fonction de la situation économique de la famille. Etes-vous d'accord ?

- Oui, les enfants de riches n'ont pas besoin d'alloc !
- Non, nos enfants sont notre plus belle richesse (surtout quand ils dorment).
- Je ne sais pas mais je vais me renseigner.

**NOTRE AVIS :** L'octroi des allocations familiales est un droit lié à l'enfant. Celles-ci permettent notamment de répondre à certaines dépenses importantes (scolarité par exemple). Actuellement, les allocations familiales sont octroyées à tous les enfants et le montant de l'allocation dépend de la place de l'enfant dans la famille. A partir de 2019, on ne tiendra plus compte du rang dans la fratrie. La dangereuse étape suivante est l'octroi d'un montant en fonction des revenus économiques de la famille.

3. Lorsqu'un travailleur est en maladie de longue durée, il est incité, « obligé » de reprendre le travail le plus rapidement. Pensez-vous que cette mesure soit judicieuse ?

- Oui, car sa maladie est surtout imaginaire !
- Non, c'est déjà suffisamment pénible de se retaper d'une longue maladie.
- Je ne sais pas mais vous allez me le dire.

**NOTRE AVIS :** Il y a une augmentation importante du nombre de maladies de longue durée et la ministre de la Santé, Maggie De Block, souhaite mettre en place un contrôle (questionnaire, entretiens) qui permettra d'examiner les facteurs qui empêchent la reprise du travail et de repérer les malades « non coopérants ». Le malade de longue durée est ainsi progressivement perçu comme un « profiteur ».

4. L'âge de la pension sera de 66 ans en 2025, et de 67 ans en 2030. Etes-vous d'accord de travailler plus longtemps ?

- Oui, le travail, c'est ma drogue !
- Non, les jeunes n'ont qu'à me remplacer.
- Je ne sais pas mais je vous dis quoi dans 15 jours.

**NOTRE AVIS :** L'espérance de vie en « bonne santé » est de 64 ans. Serons-nous en mesure de poursuivre une activité professionnelle jusque 67 ans ? Par ailleurs, en prolongeant les carrières professionnelles, nous empêchons les jeunes d'accéder à l'emploi.

5. Actuellement, la sécurité sociale est principalement financée par les cotisations sociales et patronales. L'état devrait-il intervenir davantage dans le financement ?

- Oui, évidemment ! Sinon à quoi sert-il ?
- Non, l'Etat a déjà trop de dépenses. On ne va pas en rajouter une couche.
- Je ne sais pas mais j'aimerais savoir...

**NOTRE AVIS :** La part de la sécurité sociale qui est financée par l'Etat est dépendante du budget global de l'Etat ? Cette dotation varie donc d'une année à l'autre, ce qui fragilise le fonctionnement de la sécurité sociale. Actuellement, la dotation d'équilibre est soumise à différentes conditions contraignantes. Si ces conditions ne sont pas remplies, le gouvernement peut décider de diminuer le montant qui sera attribué à la sécurité sociale. Or la dotation d'équilibre est pourtant essentielle en cette période de crise.

6. Les soins de santé représentent 40% du budget total de la sécurité sociale. Certains pensent que le remboursement des soins devrait être octroyé en fonction du comportement ou de l'attitude de l'individu vis-à-vis de sa propre santé (ex : si vous n'arrêtez pas de fumer, la sécurité sociale ne couvrira pas le coût des soins de santé liés à une maladie provoquée directement ou indirectement par votre tabagisme). Etes-vous d'accord ?

- Oui, qui sème le vent...
- Non, ce n'est pas parce que je fume que je devrais avoir moins de droits.
- Je ne sais pas mais j'aimerais bien savoir.

**NOTRE AVIS :** Aux Etats-Unis, les compagnies privées d'assurances des soins de santé essaient de contrôler différentes dimensions de la vie de leurs assurés. Elles tentent d'obtenir des informations à propos de leurs assuré-e-s, des informations qui limiteront leurs interventions ou qui permettront d'exclure les personnes.

7. Auparavant, l'accès aux allocations de chômage était un droit pour tous. Actuellement ce droit est conditionné : on parle d'activation de la personne sans emploi (ex : prouver un certain nombre de recherches d'emploi). Les sanctions et exclusions se multiplient. Trouvez-vous ce glissement normal ?

- Oui, pas de bras, pas de chocolat.
- Non, c'est tellement tendu de trouver un job.
- Je ne sais pas et merci d'éclairer ma lanterne.

**NOTRE AVIS :** L'accès aux allocations de chômage est un droit pour tous. Ce droit est actuellement remis en question, il est attaqué et transformé : l'allocation de remplacement doit aujourd'hui se mériter à travers des comportements adéquats. Cette situation est d'autant plus injuste que le nombre d'emplois disponibles sur le marché du travail est incapable de répondre à la demande des travailleurs et travailleuses. Ce glissement porte gravement atteinte aux fondements même de la sécurité sociale, que sont la solidarité et la couverture des risques de la vie.

8. Les informations qui circulent au sujet de la sécurité sociale ne sont pas toujours très positives (Ex : « elle coûte trop cher » ; « il y a des profiteurs », etc.). Pensez-vous que ces messages sont vrais ?

- Oui, si Jean-Pierre Pernaut le dit à la TV, c'est sûrement vrai !
- Non, on nous manipule vous dis-je !
- Je ne sais pas qui croire !

**NOTRE AVIS :** Quelles que soient leurs origines (Etat, médias, hommes/femmes politiques, etc.), les messages qui circulent abondamment aujourd'hui valorisent fort souvent les solutions privées (assurance privée, fonds de pension) et ils « oublient » d'expliquer qui sont les gagnants (compagnies privées) et qui sont les perdants (les faibles revenus, les jeunes, les personnes âgées, etc.) de ces solutions. Pour exercer son esprit critique, il est nécessaire d'avoir des informations fiables et diversifiées.

## Alors... Etes-vous plutôt paradis fiscal ou paradis social ?

### Vous avez une majorité de " Oui "

Vous avez sans doute une vision plus individualiste, personnalisée de la sécurité sociale. D'ailleurs, à votre humble avis, la sécurité sociale est plus un gouffre financier qu'autre chose. « On n'est jamais mieux servi que par soi-même », ça c'est du slogan qui claque. Votre matelas est peut-être richement rembourré et vous n'êtes pas du genre à laisser un coéquipier tirer un penalty à votre place. On vous comprend. C'est bien plus confortable de ne penser qu'à votre propre sort. Comme disait Sartre, « l'enfer, c'est les autres ». Ceci dit, la vie est faite d'aléas et nous ne sommes pas tous parés à y faire face. En ce sens, la sécurité sociale représente une solution collective, un filet de protection efficace contre les coups durs. Peut-être serait-il intéressant d'ouvrir vos horizons et de trouver d'autres grilles de lecture pour aborder les informations que vous recevez autour de vous (ex : cette mesure gouvernementale prend-elle en compte le bien-être des différentes couches de la population ; comment je bénéficie de cette solidarité collective au quotidien). Pensez-y ! Jouer en équipe s'avère toujours gagnant... Elargissez votre horizon en étudiant par cœur les articles qui suivent, et surtout, pensez à investir dans les paradis sociaux !

### Vous avez une majorité de " Je ne sais pas "

Vous êtes dans la moyenne. Ce qui est bien, mais pas top. Il y a un peu de travail... mais rien de grave. Comme dirait Marina Foïs : « c'est trop tiède ». Vous manquez peut-être de connaissance et/ou de compréhension des mécanismes de la sécurité sociale et des enjeux dont elle fait l'objet actuellement. C'est un sujet complexe et qui pourtant touche tous les citoyens dans leur quotidien (soins de santé, allocations familiales...). Si vous désirez avoir une meilleure compréhension, lisez les pages qui suivent, et surtout... investissez dans les paradis sociaux !

### Vous avez une majorité de " Non "

On ne vous la fait pas à vous. La sécurité sociale, vous connaissez et vous savez que c'est comme un lundi férié : il n'y a rien de mieux. Surtout quand il fait doux. Vous avez une bonne idée et des connaissances des enjeux de la sécu ainsi que de ses fondements. Jean-Claude Van Damme vous qualifierait sans nul doute de personne « aware ».

Nous vous remercions de cet intérêt porté à ce projet collectif. Soyez toutefois attentif à protéger et à promouvoir ce bel héritage attaqué de toutes parts par la vague néolibérale. C'est un grand défi de nos jours. Si vous désirez vous investir à fond dans les paradis sociaux, impliquez-vous dans notre campagne ! Rendez-vous sur [www.secuwars.be](http://www.secuwars.be)

# UN BIEN COLLECTIF QUI NOUS CHANGE LA VIE

On entend régulièrement des gens regretter le « chacun pour soi » et l'individualisme. Il suffit de tourner le regard vers la sécurité sociale pour se rendre compte que la solidarité est une réalité très concrète : tous les jours, des millions d'hommes et de femmes s'entraident et se soutiennent à travers ce système, qui représente la plus grande propriété sociale et collective de Belgique (25% du PIB). La sécu constitue un bien collectif qui améliore notre santé (consultations, hospitalisations) et nos emplois (maladies professionnelles, accidents du travail, chômage). Elle est présente à tous les âges (de l'enfance à la pension) et dans nos loisirs (vacances). La sécu NOUS appartient et améliore la qualité de notre vie.

## LA SANTÉ EST UN TOUT

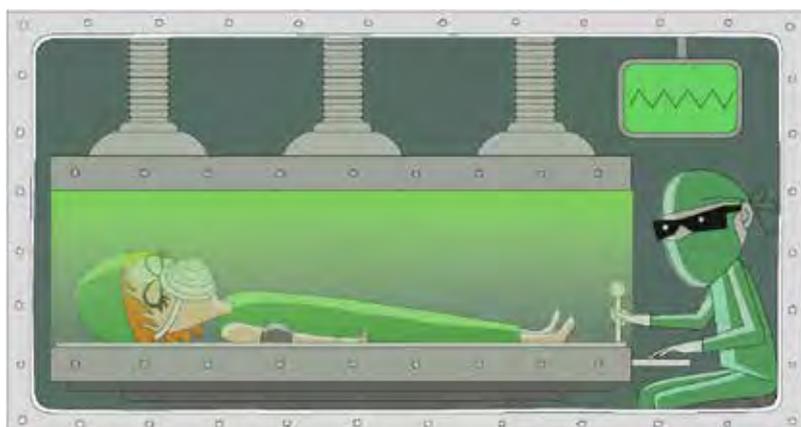
Comme le dit l'adage populaire « quand la santé va, tout va... ». L'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne dit pas autre chose lorsqu'elle la définit comme « un état complet de bien-être physique, mental et social ». Différents facteurs influencent notre état de santé : le logement, le travail, les revenus, l'éducation, l'âge, etc. Et si le volume financier consacré aux soins de santé augmente d'année en année, c'est aussi parce l'on vit plus longtemps et que les soins de santé sont, aujourd'hui, de meilleure qualité. Faut-il le regretter ?

Améliorer la qualité des soins, accorder un accès universel réel, répondre à de nouveaux besoins, garantir de bonnes conditions de travail... Tout cela est possible et indispensable. Mais cela nécessite d'autres choix politiques que ceux qui sont opérés par le gouvernement néolibéral Michel : limitation des indemnités de maladie, réduction des séjours hospitaliers, diminution du remboursement de certains médicaments et prestations, économies dans le secteur psychiatrique...

## LES ENJEUX

La Belgique peut mieux faire en matière d'accès aux soins. Une étude de l'Union européenne<sup>1</sup> montre la difficulté pour une population pauvre ou précarisée d'accéder aux soins. Environ 900.000 personnes retardent, voire renoncent, à un accès à des soins. C'est donc au départ de l'effectivité d'un droit à la santé pour tous et toutes que des réformes devraient être entreprises en intégrant une série d'évolutions, afin de couvrir aussi de nouvelles pathologies et mener des politiques de prévention.

Les propositions concrètes existent. Mais l'obsession de la ministre de la Santé Maggie De Block pour les économies budgétaires (900 millions €<sup>2</sup>), est contradictoire avec la volonté d'amélioration de la santé de toutes et tous. Ces choix idéologiques nous conduisent vers une médecine et une société à deux vitesses.



## Le prix de la santé, avec et sans sécu

	Honoraires du médecin*	Quote-part personnelle**	Coût pour la sécu
Consultation chez un médecin généraliste	21,09 €	6,17€	14,92 €
Visite à domicile du médecin généraliste	37,07 €	8€	29,07€
Consultation chez un pédiatre	34,09€	12€	22,09€
Consultation chez un neurologue	57,06€	12€	45,06€
Visite annuelle chez le dentiste	62,05€	3,83€	58,22€

\* Honoraires d'un médecin conventionné, pour une consultation de base sans supplément éventuel pour analyses ou examens complémentaires.

\*\* Quote-part personnelle (ou Ticket modérateur) pour un patient "ordinaire". Pour les bénéficiaires d'interventions majorées (BIM), cette quote-part est quasi nulle (voire nulle pour les soins dentaires, notamment). Si vous demandez à votre médecin généraliste de constituer un Dossier médical global (DMG), vous bénéficiez également d'un remboursement supplémentaire. (Source : En Marche, avril 2017)

## ALLOCATIONS FAMILIALES : CASSE-TÊTE INSTITUTIONNEL

Depuis 1930, les allocations familiales sont généralisées à tous les travailleurs salariés actifs. Aujourd'hui, « tout enfant résidant en Belgique peut donc bénéficier d'allocations familiales jusqu'à 18 ans, ou jusqu'à 21 ans ou plus s'il est reconnu handicapé, ou encore jusqu'à ses 25 ans s'il est étudiant, apprenti ou en stage d'attente des indemnités de chômage ».

Le principe d'universalité et de solidarité de la sécu est aussi présent pour les allocations familiales. Elles constituent un moyen important de soutien à la parentalité, même si c'est insuffisant. Selon certains spécialistes, « les allocations familiales sont un outil particulièrement efficace de lutte contre la pauvreté infantile. On estime ainsi que la suppression des allocations familiales augmenterait de plus de 11% la part des enfants vivant sous le seuil de pauvreté »<sup>3</sup>.



### LES ENJEUX

Dans le cadre de la VI<sup>e</sup> réforme de l'État, les communautés sont désormais compétentes en matière d'allocations familiales, qui ont été défédéralisées. Selon Paul Palsterman, « la communautarisation des allocations familiales complexifiera forcément le système. Quatre régimes différents devraient donc cohabiter dans notre pays. (...) De nombreuses questions restent en suspens : Quel montant ? Celui-ci doit-il être indifférencié ? Faut-il privilégier certaines familles ? Jusqu'à quel âge en bénéficier ? Autant de questions délicates dans un cadre budgétaire étriqué, et qui interrogent l'essence même de nos politiques familiales »<sup>4</sup>. À suivre de très près...

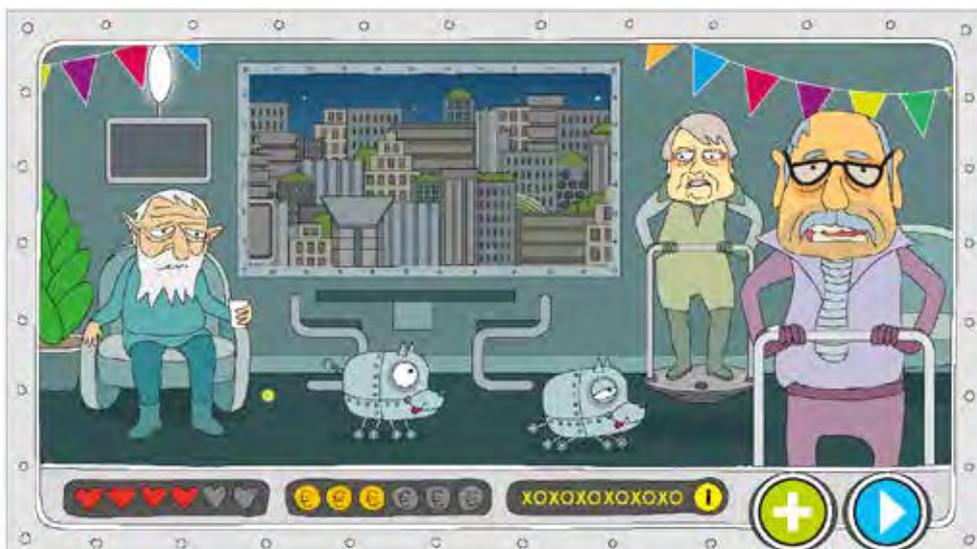
## PENSIONS : À POINTS OU ... BIEN CUITES ?

Cela fait plusieurs années que le spectre du financement des pensions hante les gouvernements et gagne du terrain auprès de la population. Le coût du vieillissement et le taux d'emploi insuffisant sont régulièrement mis en avant pour tenter de convaincre que les pensions sont devenues impayables. Depuis la mise en place du gouvernement Michel en octobre 2014, il ne se passe pas un mois sans qu'on ne parle de nouvelles mesures en matière de pension. Sa première mesure phare a été le recul de l'âge de la pension, ensuite, la limitation de l'accès au crédit-temps en fin de carrière, à la pension anticipée, à la prépension et à la pension de survie. La « cerise sur le gâteau » est le projet de pension à points. Ce système risque fort de déréguler le système actuel et rendre aléatoire le montant de la pension.

### LES ENJEUX

À terme, il s'agit de limiter le premier pilier de pension (la pension légale) à sa plus simple expression pour privilégier le deuxième et le troisième pilier, ceux qui bénéficient directement... aux banques et assurances privées.

Un exemple de cette volonté de privatiser les pensions ? Début juillet 2017, le ministre des Finances a proposé une hausse de la déductibilité fiscale de l'épargne pension privée pour rendre celle-ci encore plus attrayante... pour ceux qui ont les moyens de se la payer. Cette proposition représente un coût budgétaire pour les finances publiques, qui se privent encore un peu plus de recettes pour le financement de mesures sociales.



Au vu des mesures prises et annoncées, qui rendent les pensions aléatoires et profondément inégalitaires, on comprend l'inquiétude et la désillusion des jeunes face à un système qui se détricote. Est-ce l'effet recherché par le gouvernement ? C'est dans la droite ligne de l'idéologie de droite, pour qui la protection sociale représente davantage un fardeau qu'un ciment d'une société démocratique, égalitaire et solidaire.

## CHÔMAGE : UN DROIT DE PLUS EN PLUS BAFOUÉ

En cas de perte d'emploi involontaire, l'assurance chômage assure un revenu de remplacement, qui est payé par l'Onem. L'assurance chômage ouvre également le droit à un soutien dans la recherche d'emploi et à des formations professionnelles. Ces deux aspects sont gérés par des organismes régionaux (Forem et Actiris).

Cependant, ces droits sont de plus en plus bafoués par des mesures qui, toutes, visent à réduire fortement l'accès, la durée et le montant des allocations de chômage, à les conditionner à une recherche active d'emploi, voire à les supprimer... Et ce, dans un contexte où l'emploi manque cruellement.

### LES ENJEUX

On assiste, depuis quelques années, à une offensive généralisée des gouvernements successifs pour restreindre le droit au chômage. Le gouvernement Michel parachève le travail en appliquant une politique néolibérale pur jus. Pour des raisons prétendument budgétaires... mais aussi purement idéologiques.

Il faut rappeler sans cesse que le problème du chômage, c'est, avant tout, un problème de répartition de l'emploi. Qu'il s'agit, avant tout, d'une responsabilité collective de la société qui, d'un côté, survalorise le travail mais, de l'autre, permet de moins en moins d'y accéder. La réduction collective du temps de travail est évidemment l'enjeu essentiel sur cette question.

## La sécu, c'est mieux en privé ou en public ?

Derrière les arguments budgétaires du gouvernement néolibéral, il y a une idée toute simple, fort bête et... assez méchante qui tente de montrer qu'une gestion privée fonctionne mieux qu'une gestion collective. Voici les principes qui sous-tendent l'une et l'autre de ces deux options :

ASSURANCE PRIVEE « Chacun pour soi et tout pour le privé »	ASSURANCE COLLECTIVE (la sécu) « Chacun pour tous, et tout pour tous »
Chacun cotise pour soi. Plus vous avez de moyens, plus votre protection sera grande.	Tous les travailleurs cotisent ensemble et tout le monde est protégé selon ses besoins.
Votre cotisation est calculée en fonction du risque, tel que celui-ci est évalué et « couru » par l'assureur. Exemple : si vous avez des antécédents génétiques, vous payez votre assurance plus cher.	On cotise en fonction de son revenu.
La compagnie a le droit de refuser certaines personnes (ben oui, c'est du business...).	Universel : tout le monde est accepté.
Le projet est porté par une entreprise privée dont l'objectif est le profit (ben oui, c'est du business... on vient de le dire...).	Le projet est porté par la collectivité et vise un bien commun, un but de protection sociale.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL : QUELLE PROTECTION POUR LE TRAVAIL PRÉCAIRE ?

Est considéré comme un accident du travail « tout accident dont un travailleur est victime pendant et par le fait de l'exécution du contrat de travail, et qui est la cause d'une lésion », sur le lieu de travail ou sur le chemin du travail. Cette protection donne droit au remboursement des frais médicaux et à une indemnité en cas d'incapacité de travail temporaire ou permanente. En 2014, la Belgique a enregistré près de 66.000 accidents non mortels (au moins quatre jours civils d'absence au travail) et 52 accidents mortels<sup>5</sup>.

### LES ENJEUX

Les accidents de travail nous ramènent aux origines de la sécurité sociale, où les accidents de travail étaient très fréquents. Aujourd'hui, la nouvelle économie numérique (taxi Uber, distribution de repas avec Deliveroo, etc.) remet en débat cette question : « Mardi dernier, Robin (livreur à vélo) a eu un accident en fin de service, une voiture lui a coupé la priorité. "J'ai eu un choc frontal. Je suis tombé au sol avec une grosse brutalité." Il n'est pas assuré du tout par le travail. Deliveroo ne lui aurait pas clairement expliqué qu'en devenant indépendant, il n'aurait plus le droit à l'assurance du travail »<sup>6</sup>.

En effet, la « nouvelle économie » fait perdre des ressources importantes à la sécurité sociale (les cotisations des employeurs et des travailleurs) et, dans le même temps, les travailleurs/euses (taximen, livreurs/euses) perdent une sécurité et des droits importants. Nous voici replongés au XIXe siècle : Qui est le responsable, le livreur ou l'entreprise qui engrange les bénéfices de l'exploitation ?



## MALADIES PROFESSIONNELLES : CACHEZ-MOI CE BURN OUT

Un travailleur peut prétendre à une indemnisation du Fonds des maladies professionnelles après avoir prouvé qu'il est atteint d'une maladie reprise sur la liste des maladies reconnues et qu'il a été exposé au risque dans le cadre de son contrat de travail. S'il est atteint d'une maladie qui ne se trouve pas sur la liste, il peut également obtenir une indemnisation, à condition qu'il prouve qu'elle trouve sa cause déterminante dans l'exercice de la profession.

### LES ENJEUX

Le débat actuel autour du stress et du burn out met en évidence l'enjeu médico-politique des maladies professionnelles : le burn out fait partie des « risques psychosociaux » depuis le 1er septembre 2014. Pourtant, et bien que représentant plus d'1/3 des cas d'invalidité (environ 93.000 cas par an)<sup>7</sup>, le burn out ne fait toujours pas partie de la liste des maladies professionnelles. La ministre de la Santé refuse d'en entendre parler... pour le moment. Mais le gouvernement Michel a annoncé qu'il se proposait de « contraindre les entreprises de plus de 100 personnes à recourir aux services d'une plateforme de coachs formés et spécialisés en prévention du stress et du burn out »<sup>8</sup>. Autrement dit, en contribuant de la main droite à la mise en place d'un marché de l'emploi de plus en plus concurrentiel et stressant (flexi-jobs, travail de nuit, introduction des intérimaires dans le service public, etc.), le gouvernement va, de la main gauche, encourager la mise en place de coachs antistress dans les entreprises...



## CONGÉS PAYÉS : FLEXI-JOBS, FLEXI-CONGÉS

Avoir des congés payés est une conquête marquante du mouvement ouvrier. En 1936, à une époque où les conditions de travail sont pénibles et les journées de travail très longues, la semaine de congés payés est instaurée. La classe ouvrière peut enfin découvrir les plaisirs de la mer du Nord... Grâce aux congés payés, les travailleurs ont droit à un certain nombre de jours de congés et à un pécule de vacances (payé par l'employeur pour les employés, et par la Caisse de vacances annuelles pour les ouvriers).



### LES ENJEUX

Aujourd'hui, tous les salariés ont droit à 20 jours de congés légaux par année complète de travail. Mais l'obsession de la flexibilité du gouvernement en matière d'emploi contamine aussi les congés payés. Un système de « compte-épargne carrière », en apparence séduisant, mais qui pourra impacter le système des heures supplémentaires ainsi que les dispositifs d'aménagement de fin de carrière. Le gouvernement a également instauré le « don de congés entre collègues ». Un travailleur pourra se voir offrir anonymement des jours de congés supplémentaires par ses collègues pour soigner un enfant ou un parent malade. Ce beau geste réinstalle, en réalité, la charité entre collègues, pour couvrir un besoin qui relève clairement de la sécurité sociale. Or, celle-ci avait justement permis de remplacer la logique caritative par une logique de protection collective via un pot commun, donnant lieu à des droits.

*Lahcen Ait Ahmed (CIEP) et  
Monique Van Dieren (Équipes Populaires)*

1. Etude « QUALICOPC » publiée en août 2014
2. [www.enmarche.be/services/soins-de-sante/medicaments-sombres-perspectives-pour-les-aines.htm?from=medicaments-1](http://www.enmarche.be/services/soins-de-sante/medicaments-sombres-perspectives-pour-les-aines.htm?from=medicaments-1) ou MC-Informations (mars 2017)
3. [www.laligue.be/Public/allocs/Menu.php?ID=479155](http://www.laligue.be/Public/allocs/Menu.php?ID=479155)
4. PALSTERMAN Paul, « Allocations familiales : les inconnues d'une réforme », dans *Démocratie*, février 2017
5. [http://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/index.php/Accidents\\_at\\_work\\_statistics/fr](http://ec.europa.eu/eurostat/statisticsexplained/index.php/Accidents_at_work_statistics/fr)
6. [www.rtf.be/info/economie/detail\\_deliveroo-delocalise-son-service-clientele-versmadagascar?id=9671019](http://www.rtf.be/info/economie/detail_deliveroo-delocalise-son-service-clientele-versmadagascar?id=9671019)
7. <http://pro.guidesocial.be/actualites/le-stress-et-le-burn-out-officiellement-considerees-comme-risques-psychosociaux-au-travail.html> (page consultée le 5 septembre 2017)
8. <http://plus.lesoir.be/106839/article/2017-07-28/des-coachs-en-entreprises-pour-prevenir-le-burn-out#>

# IMPAYABLE, ?

## LA SECURITE SOCIALE

**Le coût de la sécurité sociale fait couler beaucoup d'encre. Le gouvernement prétend qu'elle est devenue impayable. En réalité, les cotisations sociales n'ont cessé de diminuer. Et il a choisi de rétablir l'équilibre en diminuant les dépenses sociales plutôt qu'en cherchant de nouvelles sources de financement. Pourtant, les idées ne manquent pas...**



## Une structure de financement qui a évolué

Depuis sa création jusqu'au début des années 70, la sécurité sociale était essentiellement financée par des cotisations sociales des employeurs et des travailleurs, et par une faible intervention de l'Etat. A partir de la fin des années 70, le chômage a fortement augmenté. Il y avait donc moins de recettes du côté des cotisations sociales, et plus de dépenses d'allocations de chômage. L'Etat a compensé cette perte. Mais dans les années 90, le déficit de l'Etat se creuse, et celui-ci décide de diminuer son intervention dans le coût de la sécurité sociale. Pour la sauver, les patrons et syndicats ont accepté de rehausser les cotisations sociales. Et des mesures drastiques d'économies ont également été décidées par le gouvernement.

Depuis 1981, pour faire face à la concurrence étrangère, l'Etat décide cette fois de réduire les cotisations sociales. L'Etat a compensé cette baisse de cotisations (7,2 milliards en 2016) par un « financement alternatif ». Cela signifie qu'il a affecté à la sécurité sociale une partie des recettes de TVA et du précompte mobilier, puis une très petite part des recettes de l'impôt sur le revenu. In fine, les cotisations sociales n'ont cessé de diminuer depuis les années 90.

### Les effets des réductions des cotisations sociales

Si le mode de financement de la sécurité sociale a été modifié depuis les années 80, c'est soi-disant pour servir d'autres politiques : promouvoir l'emploi et augmenter la compétitivité des entreprises en baissant le coût des salaires.

Or, l'effet des réductions de cotisations sur l'emploi est faible. Et la compétitivité ne s'améliore pas beaucoup puisque les pays voisins réduisent aussi leur coût salarial.

Conséquences : les baisses de cotisations sociales accordées aux entreprises assèchent encore plus les finances publiques.

Et elles ont surtout permis d'augmenter le profit des entreprises et donc des dividendes de leurs actionnaires. Autrement dit, il y a eu un transfert des revenus des ménages vers ceux des actionnaires...

C'est d'ailleurs l'objectif recherché par le récent taxshift<sup>1</sup>, qui vise davantage à réduire les cotisations patronales (ce qui diminue le coût pour l'entreprise) qu'à réduire les cotisations des travailleurs (ce qui permet d'augmenter le salairepoche).

Enfin, les baisses de cotisations ont, en principe, aussi pour objectif de favoriser la croissance. Mais 10 ans après la crise financière, celle-ci tarde à venir et il est difficile pour le gouvernement de faire croire à un effet positif des baisses de cotisations sociales sur les recettes publiques...

### Une nouvelle réforme qui l'affaiblit encore

Jusqu'à présent, le gouvernement comblait le déficit éventuel de la sécurité sociale en lui versant une « dotation d'équilibre ». Mais le gouvernement Michel a fait voter, fin mars 2017, une réforme prévoyant que cette dotation ne serait plus accordée qu'après avoir pris des mesures d'économies supplémentaires. Mais qui prend les décisions ? Une commission budgétaire où les partenaires sociaux (patrons et syndicats) sont absents. C'est contraire au principe de gestion paritaire de la sécurité sociale par les partenaires sociaux. Les syndicats, les mutualités et le MOC craignent que, de cette manière, le gouvernement impose des économies pour réduire sa dotation. La sécurité sociale deviendrait ainsi une variable d'ajustement budgétaire. A terme, cette décision met en danger les droits des bénéficiaires de la sécurité sociale en matière de chômage, de pension, de soins de santé...

# Les pistes à explorer

## Un financement élargi plus favorable à l'emploi

Proposée par le MOC au début des années 90, la **Cotisation Sociale Généralisée (CSG)** est une cotisation affectée à la sécurité sociale perçue sur l'ensemble des revenus, y compris les revenus financiers et immobiliers. Cette cotisation permettrait de financer de nouveaux besoins sociaux, de promouvoir l'emploi des non qualifiés, ainsi que le coût du vieillissement de la population. L'idée de la **Cotisation Sociale sur la Valeur Ajoutée (CSVA)** va dans le même sens. Elle serait perçue sur l'ensemble de la valeur ajoutée (salaires, coût du capital, profits) alors que la CSG sur les entreprises ne devait pas porter sur les salaires.

## Refinancer via une fiscalité plus juste

Cependant, la CSG s'apparentant à une mini-réforme fiscale, ne vaudrait-il pas mieux se battre pour une réforme fiscale en profondeur qui octroierait à la sécurité sociale une partie de l'impôt des personnes physiques (IPP) et de l'impôt des sociétés (ISOC) ?

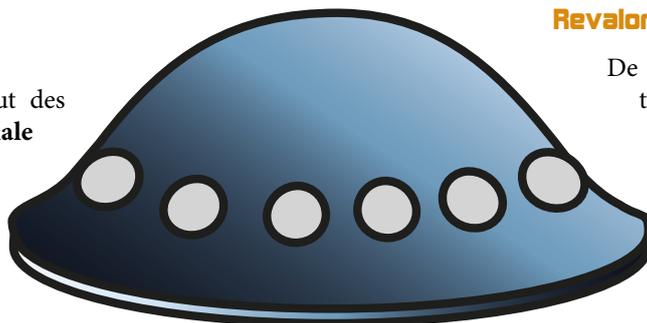
Pour l'IPP, il s'agirait d'instaurer plus d'équité entre les différents types de revenus (du travail, du capital et de l'immobilier). Et de rétablir davantage de progressivité dans le calcul de l'impôt. Toutefois, le rendement de ces mesures a des limites<sup>2</sup>. Notamment parce que les revenus du capital (dividendes) sont élevés, mais ils sont de plus en plus touchés par des actionnaires résidant à l'étranger, donc pas taxables en Belgique. Et pour la taxation des revenus immobiliers, il y a un retard dans la mise en œuvre d'une juste imposition des revenus immobiliers.

Concernant l'ISOC, le gouvernement vient de décider de diminuer son taux d'imposition tout en annonçant que cette mesure serait budgétairement neutre. Même si on peut lui laisser le bénéfice du doute (quoique notre doute soit grand), cette mesure ne dégagera en tout cas pas de nouvelles recettes budgétaires dans l'immédiat...

Le salaire net, c'est le **salaire poche**. Le salaire brut comprend également ce qu'on appelle le **salaire socialisé**. Autrement dit, ce sont les cotisations sociales qui, mises dans un pot commun (l'ONSS pour ce qui concerne les salariés), assurent de manière solidaire le paiement des prestations sociales. Le principe est le suivant : chacun cotise selon ses moyens (en fonction de ses revenus), tout le monde en bénéficie selon ses besoins (maladie, chômage, accident de travail...).

« Le salaire net, on vit avec au mois le mois. Le salaire brut, on vit avec tout au long de la vie ».

(Gérard Filoche, Secrétaire national du PS français, <https://blogs.mediapart.fr>)



## Revaloriser la cotisation sociale

De plus en plus de voix se font entendre pour vanter les mérites de la cotisation sociale et pour les maintenir à un niveau élevé. Mais pour cela, il est impératif que les partenaires sociaux (patrons et syndicats) puissent reprendre la main dans la gestion de la sécurité sociale. Sans pour autant oublier que le soutien du gouvernement reste primordial pour la

viabilité du système face au défi du vieillissement.

Deux actions sont prioritaires. D'une part, il faut faire glisser davantage les réductions de cotisations patronales vers les seuls bas salaires. Outre l'intérêt de créer plus d'emplois, cela contribuerait à refinancer la sécurité sociale. D'autre part, il faut limiter les rémunérations et avantages qui ne contribuent pas au financement de la sécurité sociale : voitures de société, chèques-repas, assurances hospitalisation, participation aux bénéficiaires, etc. Il faut également limiter le développement des emplois exonérés de cotisations ou à cotisations réduites que le gouvernement Michel encourage pourtant flexi-jobs, jobs étudiants, Horeca...

## Augmenter les salaires

Les solutions qui précèdent rencontrent des freins, surtout politiques, et risquent de ne pas suffire si l'on veut améliorer la sécurité sociale et faire face aux défis. Comment sortir de la stagnation économique ? En rehaussant les salaires et en réduisant la part des profits des actionnaires qui, au lieu d'investir dans l'économie réelle, investissent de plus en plus dans des produits financiers qui font le bonheur des banques et des paradis fiscaux. C'est un enjeu très important auquel les pays européens devraient s'atteler. Ils devraient arrêter la course aux plus bas coûts salariaux, qui se fait au détriment de la sécurité sociale et de la relance économique. Ils devraient plutôt opter pour un investissement dans la qualification et l'innovation, afin de faire face à la concurrence mondiale, sans déprimer le marché intérieur européen.

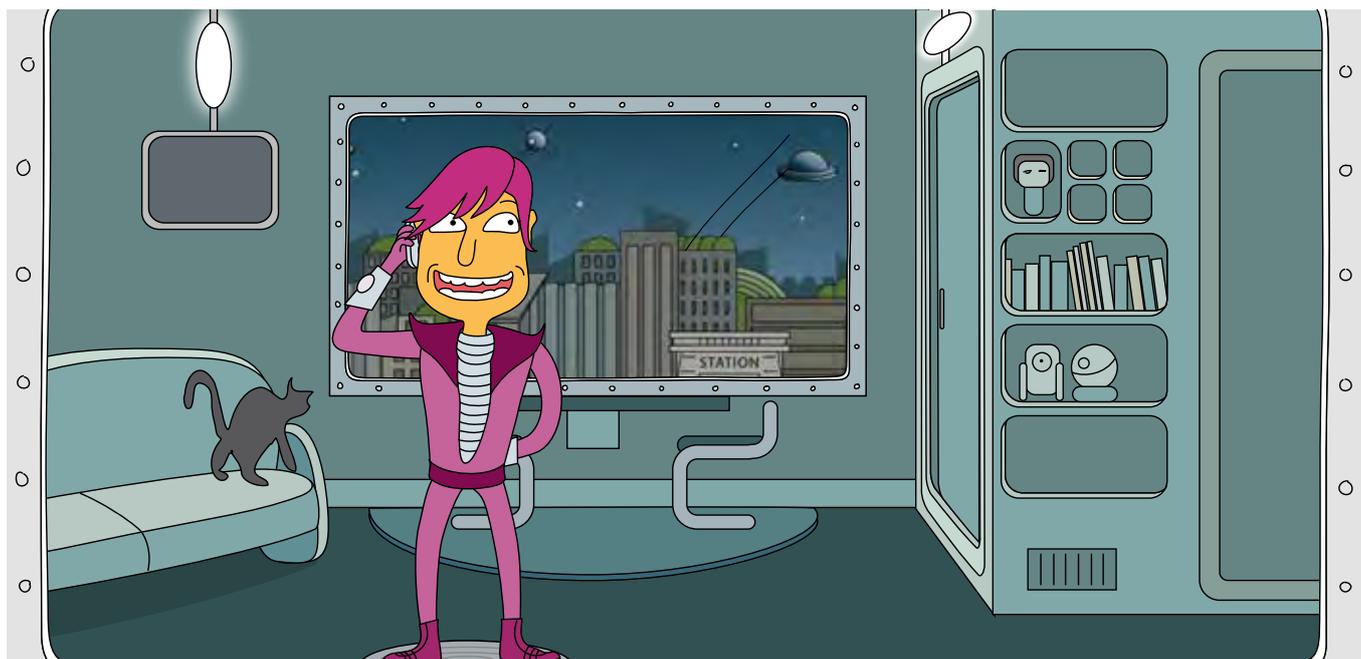
Mais même sans cette augmentation de la part salariale, l'impact du vieillissement sur les pensions est loin d'être « impayable ». Outre une fiscalité plus juste, il suffirait de consacrer aux pensions une part un peu plus importante des hausses de salaires en relevant un peu les taux de cotisations sociales. Les gouvernements fédéral et régionaux devraient aussi relancer l'investissement public et privé, ainsi que l'innovation, mais en se gardant de générer n'importe quelle croissance. Celle-ci devant être orientée le plus possible vers les défis sociaux<sup>3</sup> et environnementaux.

**Patrick Feltesse, MOC**

1. Ce « glissement fiscal » remplace une partie des cotisations patronales (surtout) et de la taxation du travail, par une hausse des taxes sur la consommation mais aussi par des économies en sécurité sociale.
2. Comme l'a expliqué Réginald Savage au Colloque des Équipes Populaires *La sécurité sociale : un luxe du siècle passé ?* 18 oct. 2016, Namur.
3. Inégalités, pauvreté, prévention sanitaire, éducation, inclusion sociale et capacités (plus de capacités d'autonomie dans les choix de vie).

# FAIRE LE CHOIX DE L'INVESTISSEMENT SOCIAL

**Renforcer et améliorer le financement de la sécurité sociale suppose d'en rechercher les différents moyens et d'en analyser les avantages et inconvénients mais aussi l'existence d'une demande sociale exprimée et relayée au niveau politique. Et à ce propos, il faut taper sur le clou.**



La sécurité sociale ne doit pas être considérée comme une charge mais comme un instrument de premier choix d'un développement économique et social orienté vers le bien-être<sup>1</sup>. L'importance que chaque pays lui accorde dépend de ses choix collectifs quant aux missions de la sécurité sociale et de la perception de son efficacité qui peut avoir une dimension subjective.

À cet égard, on oublie souvent qu'outre son rôle premier de couverture de certains risques et coûts, elle contribue, avec la fiscalité, à la redistribution des revenus et, dès lors, à la réduction des inégalités, non seulement à travers ses modes de financement mais aussi suivant le calcul des prestations (minima, plafonds, taux de remboursement, intervention majorée en soins de santé, etc.).

Elle est aussi favorable au développement économique car la protection sociale qu'elle offre diminue le besoin d'épargne de précaution. De plus, en sauvegardant une partie du pouvoir d'achat des pensionnés et allocataires sociaux, elle améliore les conditions financières de la réussite scolaire et de la poursuite des études, elle permet la prévention, la guérison et la convalescence. Elle finance le progrès technique médical, crée des emplois dans les secteurs marchands et non marchands, offre des assurances sociales à faible coût et sans dividendes pour des actionnaires. Comme d'autres politiques sociales, elle peut être considérée comme un investissement social pour le bien-être de la population. Car elle contribue à prévenir des problèmes futurs de

santé, à améliorer les conditions de vie des enfants, leur latitude de choisir leur vie et leur capacité de la réaliser, ainsi que celles des personnes privées d'emploi.

Mais soyons conscients que le détricotage de la sécurité sociale reflète une lutte de territoire entre le secteur capitaliste qui pousse à la consommation de biens matériels, et le secteur non marchand, qui vise le bien-être de l'ensemble de la population. Les besoins et les demandes sociales en croissance concernent des biens et services qui doivent être financés par des moyens collectifs et être organisés ou produits par la collectivité pour que chacun-e y ait accès.

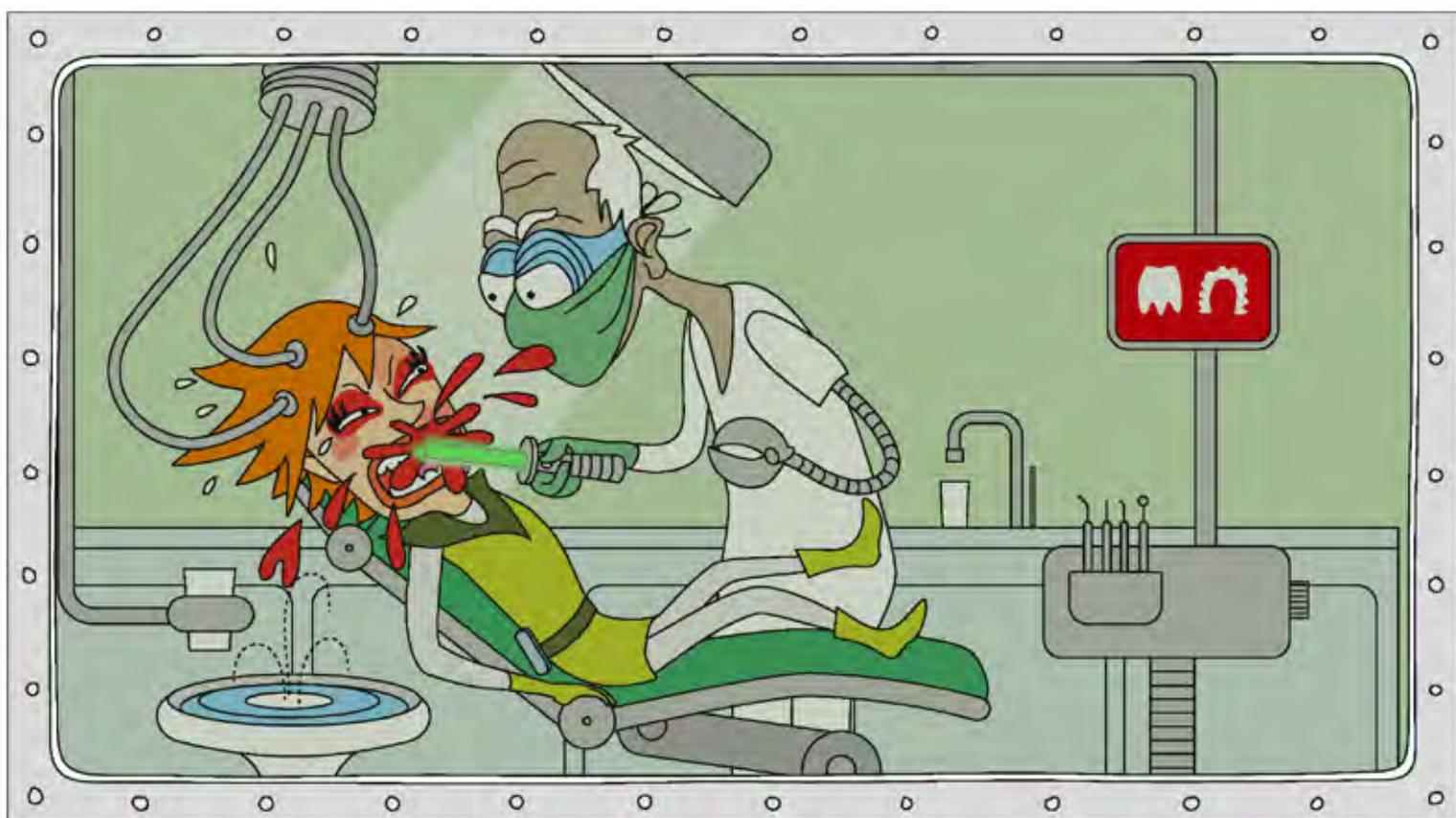
C'est pourquoi il est nécessaire que les politiques publiques limitent davantage la croissance du pouvoir d'achat dans les échoppes commerciales (...et l'aliénation à la surconsommation), de façon à pouvoir financer correctement la sécurité sociale. Les soins de santé, notamment, font partie des « biens supérieurs » au sens où, lorsque le revenu s'accroît, la part de celui-ci qui leur est consacrée, augmente. Et, entre la part des dépenses de communication qui augmente également et celles à consacrer aux soins et plus largement à la santé, il n'y a pas photo !

**Patrick Feltesse, MOC**

1. La sécurité sociale belge représente un peu plus de 25% du PIB en moyenne sur 2013-2015 soit 2% au-dessus de la moyenne pour la zone euro (AMECO macroeconomic database, CE, nov. 2016.)

# NÉOLIBÉRALISME ET SÉCURITÉ SOCIALE : HABITUER À LA DOULEUR...

**Beaucoup de gens parlent du « néolibéralisme », que ce soit pour en blâmer les conséquences ou pour nier son existence. Mais que se cache-t-il vraiment derrière cette étiquette parfois maniée avec légèreté ? Quel est le programme politique du néolibéralisme, et quelle transformation de la société vise-t-il ?**



Tout d'abord, le néolibéralisme représente un courant de pensée économique né suite au krach de 1929 et à la Grande Dépression qui suivit. Une série d'économistes plus ou moins célèbres critiquent la politique du *laisser-faire* qui avait caractérisé le libéralisme du tournant du siècle, et suggèrent de redonner une fonction à l'État et, surtout, aux gouvernements. En effet, ils rejettent l'idée qu'une simple disparition des institutions amènerait à l'émergence d'un « ordre parfait » organisé par « la main invisible » du marché complètement concurrentiel. Ils proposent plutôt que les institutions étatiques reçoivent un rôle *proactif* dans la construction du cadre propice à la concurrence. Ce faisant, ils réhabilitent bien le principe d'une intervention de l'État dans l'économie, mais uniquement dans l'objectif de diffuser le principe de concurrence dans le plus grand nombre de domaines possibles.

C'est là l'une des spécificités majeures qui s'exprime dans les travaux des trois écoles d'économistes qui fondèrent le néolibéralisme - l'école austro-américaine (dont F. Hayek), l'école de Chicago (dont Milton Friedman) et l'école ordolibérale (dont Wilhelm Röpke). Ils sont convaincus que le marché amène un état « d'ordre spontané » ou d'équilibre, mais cela nécessite une intervention gouvernementale : par exemple, pour les ordolibéraux allemands, il s'agira de lutter (surtout préventivement) contre la constitution de monopoles qui menacent la concurrence « libre et non faussée ».

Selon Philippe Pignarre et Isabelle Stengers, le projet néolibéral va forcément de pair avec une intensification de l'État, surtout dans ses fonctions de police et de contrôle<sup>1</sup>. En reposant sur la privatisation d'un maximum de ressources, il implique de garan-

tir l'absolu respect de la « propriété privée ». Ce n'est possible qu'en renforçant ce qui la protège de la réappropriation ou du détournement (qui deviennent forcément, dans cette conception, vol et/ou dégradation). Par ailleurs, il ne s'agit pas simplement de priver l'État de ce que Pierre Bourdieu appelait sa « main gauche » : c'est-à-dire tous les acteurs de l'action sociale (la « main droite » représentant les décideurs des politiques économiques<sup>2</sup>). En réalité, le néolibéralisme propose une « transformation » de la main gauche en... seconde main droite.

L'institution scolaire est un bon exemple : elle peut recevoir éventuellement des financements publics pour autant que la gestion de chaque établissement soit complètement autonome des pouvoirs publics<sup>3</sup>. Mais cela implique que l'École se mette au service de la logique de marché : en inculquant « l'esprit d'entreprendre » et en formant à des métiers directement « utiles » pour les « besoins de l'industrie ». On va donc, au sein de l'École, délaissier les matières issues de la tradition humaniste - histoire, philosophie, géographie politique, sciences sociales - au profit des matières jugées « plus en phase avec l'économie », et renforcer les mécanismes de compétition entre les élèves, les classes, les institutions.

### Et la sécurité sociale ?

Comme le néolibéralisme vise à modifier radicalement le rôle des institutions, plus qu'à les faire disparaître, qu'en est-il de la sécurité sociale ?

Parmi les différents piliers de la sécurité sociale, celui qui a fait l'objet du plus grand nombre d'analyses par les penseurs néolibéraux est le chômage. F. Hayek propose tout simplement de supprimer l'assurance chômage : en garantissant un revenu (relativement) élevé au travailleur, l'assurance chômage fausse l'ajustement des salaires par des mécanismes d'offre et de demande<sup>4</sup>. Ainsi, le manque d'emplois dans un secteur industriel peut venir de salaires trop élevés soit parce que ce secteur est en déclin, soit parce que « les syndicats ont obtenu un niveau de salaire trop important » : dans ce cas, l'existence de l'assurance chômage empêche la « flexibilisation » des salaires (leur baisse), et l'embauche de nouveaux travailleurs dans ce secteur. Pour Hayek, l'existence du chômage diminue la mobilité des travailleurs qui ont plusieurs contrats à durée déterminée successifs dans un même secteur (ex. les travailleurs saisonniers) et qui ne sont, dès lors, pas assez « incités » à aller chercher du travail dans un autre secteur.

Hayek indiquait toutefois qu'il devait subsister un mécanisme de revenus minima garantis pour « tous les cas de nécessité avérée, afin qu'aucun membre de la communauté ne se trouve dans le besoin d'un abri ou de nourriture ». Mais, pour couvrir toutes les autres dépenses, il en appelait aux « efforts compétitifs et volontaires » des travailleurs<sup>5</sup>.

La toute grande majorité des économistes néolibéraux souscrivent à cette critique de l'assurance chômage. Tous suggèrent, sinon de la supprimer, d'en revoir profondément les modalités. En la matière, c'est peut-être l'optique de Wilhelm Röpke qui a été la plus suivie par les gouvernements : sa proposition est de maintenir l'assurance chômage dans le cadre de son modèle « d'économie sociale de marché » (*Soziale Marktwirtschaft*)<sup>6</sup>.

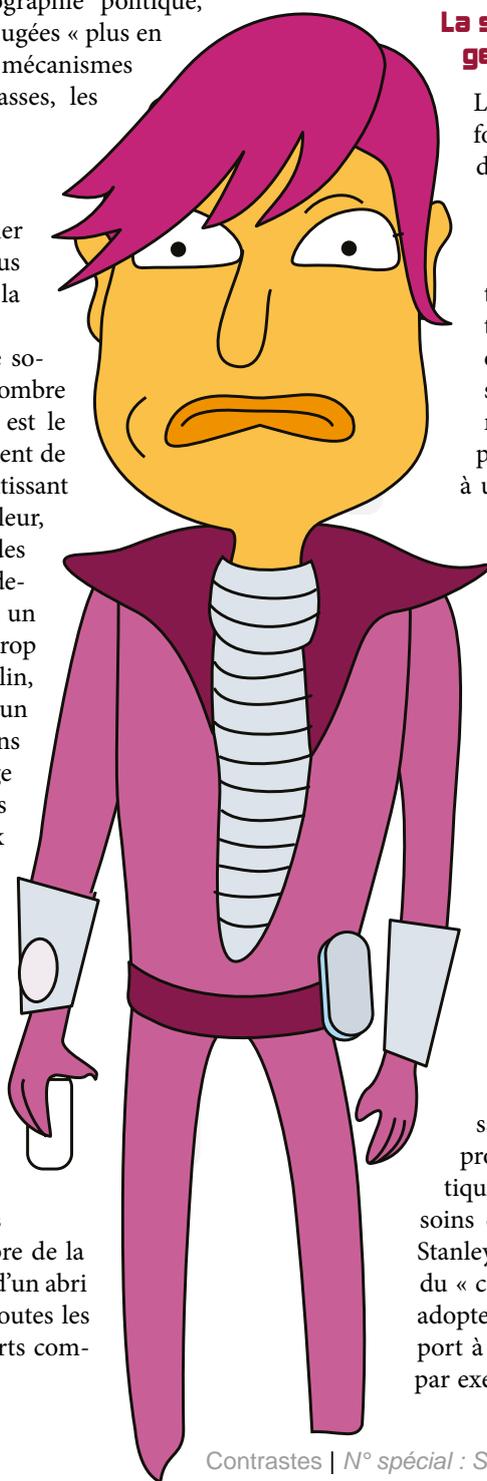
Mais les allocations de chômage doivent alors être limitées dans le temps, nécessairement très inférieures aux revenus du travail et, surtout, assorties d'obligations de recherche d'autres ressources, notamment, par une éventuelle réorientation vers d'autres secteurs... bref, de « recherche active d'emploi ». Cette conception de Röpke fut largement promue au Royaume-Uni par la frange la plus libérale des *Tories* - dont Keith Joseph, « idéologue » du thatchérisme -, avant d'être récupérée par le Parti social-démocrate allemand et d'être diffusée dans la quasi totalité des partis socialistes européens.

### La sécurité sociale entrave l'émergence de "l'homme économique"

La position de Röpke illustre bien un autre fondement du néolibéralisme : une forme de « dressage » des individus. Concrètement, les modèles économiques des néolibéraux ont en commun de reposer sur l'action d'agents économiques « rationnels » et « égoïstes » qui passent leur temps à maximiser leur intérêt, en toute occasion. Atteindre le fameux « ordre spontané » et « l'équilibre dynamique » n'est possible que si les individus apprennent à *optimiser en permanence*, suite à un calcul, leurs opportunités de tirer un profit et de dépasser les autres. Inculquer l'habitude du dépassement fait partie explicitement du projet de construction d'un « néo-sujet » néolibéral<sup>7</sup>.

Lorsque Röpke discute du chômage, il s'agit, avant tout, d'apprendre aux travailleurs à « s'aider eux-mêmes »<sup>8</sup>. Selon lui, les mécanismes d'assurances réciproques au sein de la famille et de la communauté doivent également constituer une composante essentielle pour la survie en cas de coups durs. La sécurité sociale représente une entrave à ce déploiement !

Cela vaut aussi pour l'assurance maladie : il est indispensable de « responsabiliser » les individus par rapport à leur santé et celle de leurs proches<sup>9</sup>. Hayek propose une réduction extrêmement drastique du soutien de l'État au financement des soins de santé. Dans la même optique, Gary Stanley Becker propose que la santé fasse partie du « capital humain » individuel : chacun doit adopter une attitude « d'investisseur » par rapport à ce « capital »<sup>10</sup>. Sur cette base, il plaide, par exemple, pour une diminution des moyens





## Voilà pourquoi le gouvernement belge aime tant *Viva for Live*

Gary Becker est l'auteur néolibéral qui a produit le plus d'arguments en faveur de la disparition des mécanismes publics de solidarité. D'après lui, chaque individu cherche à maximiser son profit propre en permanence au sein d'un groupe. Et ceci l'amène « naturellement » à adopter une attitude charitable, celle-ci lui permettant de disposer d'une forme « d'assurance réciproque » en cas de coup dur. Et plus l'individu dispose de revenus élevés par rapport aux autres, plus il aurait tendance à la charité<sup>13</sup>. Dès lors, la charité est un mécanisme « naturel » découlant des propriétés intrinsèques de l'homme économique et de son besoin d'accumulation...

Mais cette tendance naturelle est freinée par les aides d'Etat et, pire encore, les mécanismes de redistribution diminueraient l'ampleur de l'action charitable. Si Becker n'en tire pas directement des propositions explicites, les conclusions politiques sont évidentes : il faut diminuer les mécanismes de redistribution et l'ensemble des aides sociales pour « laisser faire la nature », installer un climat de concurrence maximale (entre les individus, les familles, les communautés), et permettre le déploiement de la charité par le déploiement des intérêts égoïstes des « hommes économiques ». Or le gouvernement fédéral belge suit cette voie : en encourageant le don à une action de charité, comme « Viva for Life » (notamment, par un chèque « donné » par un ministre fédéral), il s'inscrit parfaitement dans la lignée d'une substitution de la solidarité au profit de la charité.

publics octroyés pour lutter contre des maladies qui découlent d'habitudes de consommation individuelles (par exemple, les cancers). Et, plus généralement, pour une limitation maximale de la subvention aux coûts des médicaments afin, notamment, que la peur du risque de banqueroute financière prévienne le mauvais usage du « capital santé ». Les récentes réformes de Maggie De Block en matière de coûts des médicaments comme de réduction de prise en charge de certaines maladies par l'INA-MI, sont une parfaite application de ces recommandations.

Pour résumer, la position commune aux néolibéraux sur la sécurité sociale peut se formuler comme suit : réduire à leur minimum les mécanismes de solidarité et augmenter largement les contraintes, afin de forcer les comportements amenant les individus à participer à une « course permanente » où se mêlent prise de risques et concurrence entre tous et toutes. Bref, « transformer le cœur et l'âme » des individus, (expression fabuleuse de Margaret Thatcher !) par des réformes institutionnelles.

### Le problème démocratique

La sécurité sociale pose un autre souci très fondamental aux néolibéraux : dans nombre de pays, elle est gérée, au moins en partie, par des organes où sont représentés les syndicats. Un autre trait commun des néolibéraux est leur haine profonde des syndicats (en tout cas des fédérations nationales) et la méfiance la plus absolue pour les mécanismes « participatifs ». Selon Hayek, la conflictualité nuit à l'efficacité de la prise de décision<sup>11</sup>. La Belgique vit de plus en plus cette logique néolibérale de *lutte frontale* contre les syndicats. D'abord les réformes du mécanisme d'évolution des salaires dans le secteur privé. Visant à « rattraper » ce que la FEB et le gouvernement appellent « le handicap historique », elles limitent drastiquement la possibilité de négociations syndicales et réduisent le calcul de cette évolution à des processus bureaucratiques<sup>12</sup>. Plus largement, un arsenal juridique de plus en plus contraignant se déploie pour criminaliser les actions syndicales ; ainsi que des outils

réduisant la portée de ces actions (ex service minimum dans les transports en commun).

Le « programme » néolibéral vise à un démantèlement approfondi de la sécurité sociale. Il se fonde, sur une conception particulière de la nature humaine. En tant que tel, il est bien une *idéologie* mais il se veut aussi une « raison », au sens où il ne s'embarrasse pas de considérations morales : ses principes sont posés comme « découlant logiquement » d'une série d'hypothèses. Cette « logique » apparente donne souvent l'illusion d'une rigueur, or, évidemment, les postulats qui la sous-tendent, sont éminemment critiquables. Gary Becker est un bon exemple : dans ses travaux sur la charité, il ignore complètement tous les travaux d'anthropologie du don pour ne garder que quelques considérations tirées d'économistes libéraux.

Aujourd'hui, les réformes de la sécurité sociale menées en Belgique par le gouvernement fédéral sont très largement inspirées du programme néolibéral, présenté comme « novateur » bien qu'il soit déjà assez ancien. Ce qui est sans doute fascinant, c'est de remarquer le caractère « ultra-orthodoxe » du gouvernement Michel dans l'application de ces principes, là où la tradition belge avait plutôt favorisé une « lecture soft » du programme néolibéral, teinté plus d'ordolibéralisme allemand que des recommandations de l'école austro-américaine. Finalement, cela n'a pourtant rien de très étonnant : comme le dit Röpke lui-même, dans une interview à la télévision allemande le 12 avril 1964, revenant sur une dispute homérique avec Hayek... « Je pense que l'on appliquera, d'abord, mon programme et, ensuite, le sien. La meilleure manière de rééduquer un patient, c'est de l'habituer à la douleur. On commence d'abord en douceur, puis, en augmentant l'effort ».

**Renaud Maes,**  
Université Libre de Bruxelles,  
rédacteur dans *Revue Nouvelle*

1. PIGNARRE Philippe et STENGERS Isabelle, *La sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenvoutement*, Paris, Ed. La Découverte, 2005.
2. BOURDIEU Pierre, *Contre-feux I*, Paris, Liber-Raisons d'Agir, 1998, pp. 9-11.
3. FRIEDMAN M., *Capitalism and Freedom*, Chicago, University of Chicago Press, 1962, p. 89 sq.
4. HAYEK Fr., *The Constitution of Liberty*, Chicago, University of Chicago Press, 1960.
5. HAYEK Fr., *op. cit.*, pp. 301-302.
6. RÖPKE W., *A Human Economy, The Social Framework of the Free Market*, Chicago, Henry Regnery Company, 1960, p. 175.
7. DARDOT P. et LAVAL Chr., *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009, p. 402 sq.
8. RÖPKE W., *op. cit.*, p. 177.
9. HAYEK Fr., *op. cit.*, p. 295.
10. BECKER G. S., *Health as human capital: synthesis and extensions*, *Oxford Economic Papers*, 59(3), pp. 379-410.
11. FECTEAU Fr., *Politiques néolibérales et enseignement supérieur*, *La Revue nouvelle*, 72(2), 2017, pp. 35-41.
12. DERRUINE Olivier, *Vous reprendrez bien 20 ans d'austérité ? La neutralisation latente des syndicats et de la solidarité fédérale*, *La Revue nouvelle* (en ligne), 2 février 2017, <http://bit.ly/2h89Wcv>
13. MAES Renaud, *Sur l'anticommun. Néolibéralisme et charité*, Bruxelles, CFS, 2016. Tous les travaux empiriques menés sur la question montrent que la charité n'est pas un substitut suffisant à l'aide sociale et que, pire encore, les classes les plus aisées n'ont pas une propension importante à la générosité - qui est plutôt le propre des classes moyennes et... précaires



# LA SÉCU DU FUTUR, IMPENSABLE MAIS INDISPENSABLE

**Notre sécurité sociale est attaquée de front par ceux qui souhaitent purement et simplement la réduire à peau de chagrin. La défendre face à ces assauts ne suffit pourtant pas, car le contexte économique, les impasses écologiques et les bouleversements technologiques modifient en profondeur l'organisation du travail sur laquelle elle a été construite. Il faut contre-attaquer : dessiner de nouvelles utopies.**



Il est des articles qu'on hésite à écrire et qu'on écrit en hésitant. Non pas que leur sujet manque d'intérêt. Que du contraire ! « Que pourrait être une sécurité sociale 2.0, voire même 3.0, bref une forme de protection sociale en phase avec les défis qui nous attendent ? ». Il y a tant à en dire ! Non, si l'on hésite, c'est parce que les réflexions qu'on s'appête à partager pourraient sembler utopiques, voire hérétiques. Elles interrogent sans tabou l'avenir de la sécurité sociale en examinant trois dépassements : celui de son architecture (de financement et de redistribution), celui du salariat et celui du cadre national. Nous pensons que c'est en osant s'aventurer sur ces terrains impensés que les valeurs d'égalité et de solidarité pourront reprendre l'initiative en politique.

## **Au-delà des héritages historiques**

On distingue deux grands types d'architecture des systèmes de sécurité sociale. Dans le système bismarckien, les travailleurs et les employeurs cotisent pour alimenter des caisses communes

et participent à leur gestion. Dans le système beveridgien, l'État octroie à ses citoyens des allocations diverses alimentées par l'impôt.

La distinction a du sens. Dans le premier système, l'État est en arrière-plan : ce sont les acteurs économiques, via les représentants des travailleurs et des employeurs, qui organisent la solidarité. En Belgique, notre sécurité sociale fonctionne essentiellement sur ce modèle, mais avec des importantes touches « beveridiennes ». En effet, avec le temps, le système s'est étendu et universalisé (allocations familiales, soins de santé). Par ailleurs, la part du financement alternatif de la sécu, par la TVA et la dotation d'équilibre, par l'État donc, n'a cessé d'augmenter et atteint presque 40 % aujourd'hui. Notre système est donc devenu mixte.

Mais posons une question simple. Bismarck, Beveridge... Que signifient encore ces architectures de financement pour les gens ? Qui perçoit encore la différence entre l'impôt et les co-

tisations sociales ? Personne ou presque. Dans les deux cas, il s'agit de contribuer, en fonction de ses revenus, à un service « commun », qu'il s'agisse du remboursement des consultations médicales, de l'accès à une plaine de jeux, de l'entretien des routes ou du droit à une pension décente... Évidemment, il est différent de recevoir une somme d'argent ou de bénéficier d'un droit d'usage plus ou moins gratuit. Mais du point de vue de la fiche de paie, la différence entre cotisation et impôt s'estompe. Dans les deux cas, il s'agit d'une somme retranchée du net et remise dans un « pot commun ». Du coup, on peut se demander s'il est pertinent de sacrifier l'un ou l'autre de ces mécanismes pour justifier des oppositions à des propositions comme l'allocation universelle, par exemple, ou le salaire à vie, ou l'extension de la gratuité.

Ces trois pistes méritent d'être débattues et articulées à la réflexion sur la sécu dans un esprit de complémentarité et d'inventivité. Hélas, pour le moment, les débats sont marqués par des guerres de chapelles, dues à l'attachement à la logique d'un système en particulier.

Risquons une hypothèse. Il est probable que les architectures bismarckienne et beveridgienne soient appelées à être dépassées ou complétées par d'autres évolutions de société. Dans la première, la solidarité repose sur la centralité du travail en s'appuyant sur la structure du salariat. La sécurité sociale agit comme une sorte de « parasite » pour la propriété privée des moyens de production. Un parasite positif, évidemment : elle entrave l'accumulation de richesses privées en alimentant des organismes de solidarité. En ce sens, elle est véritablement un compromis historique avec l'économie de marché : elle est en même temps dans une double logique de conflit et de symbiose.

Dans la seconde, c'est en tant que citoyen qu'on bénéficie d'une protection sociale (souvent minimale), qui est confiée à une gestion publique, centralisée. Or, actuellement, refait surface un puissant courant philosophique en faveur de ce qu'on appelle les « communs », c'est-à-dire ce qui ne relève ni du privé, ni du public, mais précisément du « commun ». La sécurité sociale ne gagnerait-elle pas à être considérée de la sorte ? Elle n'appartient ni aux seuls « travailleurs » et « employeurs », ni à l'État, ni à la somme de ces entités. Selon la définition des « communs », elle pourrait être vue comme une ressource à gérer collectivement selon un certain nombre de principes et de règles démocratiquement décidés.

Mais que signifierait gérer collectivement la sécurité sociale ? Est-ce la même chose que la cogestion (mutuelles, syndicats, employeurs et État) que nous connaissons aujourd'hui ? En tout cas, cela reviendrait à inverser la tendance actuelle, qui va vers une tutelle de plus en plus grande de l'État. Au contraire, il s'agirait d'aller vers une plus grande diversification des gestionnaires, dans le but de se conformer à toute la diversité du

## « Alléger le code du travail », une bonne idée ?

Une voie prise aujourd'hui par les gouvernements, notamment avec la loi Peeters en Belgique, semble être celle d'alléger les codes du travail actuels pour pérenniser l'emploi et les systèmes de sécurité sociale sous des formes « light ». Mais, selon Diana Filippova, « La gig economy (littéralement l'économie des petits boulots) est, par essence, celle de missions courtes, déterminées dans le temps.

Il ne suffit pas de flexibiliser pour faire rentrer toute cette population de travailleurs dans le CDI à temps plein : ce modèle lui est tout simplement étranger et requiert qu'on change de système opérationnel pour penser ses modalités et sa protection »<sup>1</sup>. Ce qui lui fait dire qu'il est urgent de donner à la sécurité sociale une colonne vertébrale qui ne se réduise pas au salariat ce qu'aurait pu être le CPA français<sup>2</sup> si « ses mesures incohérentes n'étaient pas venues tout gâcher ».

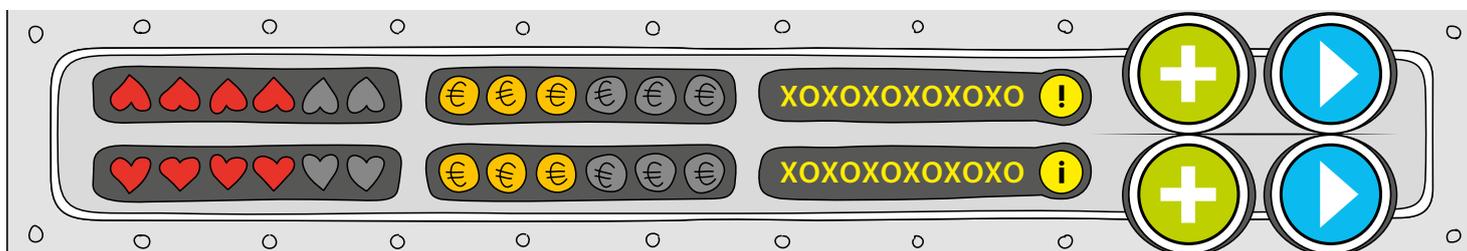
corps social, des territoires, des besoins à rencontrer... Mais la sécu est-elle modulable à ce point ? Et qui garantirait alors les principes de solidarité aussi fortement que le font, aujourd'hui, les syndicats et les mutuelles ? Questions ouvertes.

### Au-delà du salariat

Un problème se pose pour tout système de sécurité sociale adossé principalement aux salaires. La « société salariale », selon les mots de Robert Castel, s'effrite : les embauches se font de plus en plus en CDD, la création de valeur migre en-dehors des entreprises classiques, hors emploi, les plateformes numériques se multiplient et, avec elles, des formes de travail intermittent (freelance, travail à la demande, mini-jobs).

Face à cette situation dont profite essentiellement une minorité de start-uppers habiles et de diplômés mobiles, une stratégie de repli sur le salariat classique est pourtant vouée à l'échec. Car, si l'aspiration à une protection sociale forte demeure, elle ne va plus forcément de pair avec un désir de stabilité dans l'emploi et une acceptation de l'organisation classique du travail (avec des postes et une hiérarchie fixes). En dehors de certains secteurs de production qui exigent davantage de stabilité et de continuité des carrières, il semble que le rapport au travail soit en train de se modifier profondément.

Ne nous y trompons pas : la protection sociale, à savoir la protection contre les aléas de l'existence et la protection des travailleurs quel que soit leur statut, est plus nécessaire que jamais. Cette protection s'est construite jusqu'ici sous la forme d'une



contrepartie à l'acceptation du rapport inégal induit par le salariat. Mais celui-ci n'est pas la seule forme possible de travail, et il est en train de reculer. Or, à l'image du parasite qui se nourrit, tout en l'affaiblissant, d'un autre organisme, il ne faudrait pas que la sécurité sociale agonise avec le salariat. Pour rester finançable et pour protéger contre les nouveaux risques, ne doit-elle pas « parasiter » aussi les plateformes numériques, davantage inclure des statuts hors salariat, s'alimenter à des richesses autres que celles prélevées sur les salaires ?

Ces vœux pieux ne disent pas qui, quoi, comment, précisément... mais encouragent à développer la réflexion sur des formes de protection sociale moins dépendantes de la structure salariale de la société.

### Au-delà des États... et au-delà de son état actuel

Deux autres enjeux titanesques en ajoutent aux incertitudes sur ce que pourrait être la sécurité sociale de demain et d'après-demain. Évoquons d'abord le caractère national de celle-ci. Faut-il continuer à envisager, exclusivement à l'échelle des États, une institution si étroitement dépendante du fonctionnement de l'économie pourtant largement mondialisée ? Olivier De Schutter a dessiné quelques pistes<sup>3</sup>, notamment celle d'un Fonds mondial de protection sociale et de primes d'assurances que les pays riches pourraient souscrire pour garantir aux pays les plus vulnérables une continuité des systèmes qu'ils mettraient en place<sup>4</sup>. L'énormité du chantier doit nous rappeler que la défense de la solidarité perd tout son sens si elle se limite à l'échelle d'un État.

Pour le dire sans détour, il n'y a aucune bonne raison de militer davantage pour le maintien de minimas sociaux élevés chez nous que pour l'instauration de systèmes de sécurité sociale dans d'autres régions du monde. A fortiori quand on sait ce que notre PIB, si longtemps (et encore) florissant, doit aux ressources d'autres nations et aux déséquilibres des marchés. L'avenir de la sécurité sociale requiert de l'internationalisme et une vision sys-

témique. Le bon parasite doit s'installer aux endroits ad hoc : à tous les pores où la richesse cherche à éviter de contribuer à la justice sociale. On le sait, cette évasion se joue à l'échelle mondiale.

Enfin, on peut se demander si le champ de la sécurité sociale n'est pas, au fond, extensible à tous les risques pesant sur la sécurité d'existence et l'accès à des ressources communes. On peut penser, en particulier, à trois domaines cruciaux : le logement, l'énergie et les innombrables conséquences du changement climatique. Que ce soit sous la forme de salaire, d'allocation ou de gratuité, rien ne nous interdit de travailler à articuler de nouveaux domaines à la sécurité sociale. Rien n'interdit non plus les partisans du progrès social à envisager une évolution des mécanismes de solidarité à l'échelle de l'Union européenne, par exemple, voire davantage. Faisons comme si nous ne savions pas que c'est impossible. Et laissons tonton Bismarck et oncle Beveridge se chamailler en paix dans leurs tombes...

*Guillaume Lohest, Équipes Populaires*

1. FILIPPOVA Diana, « Une Loi Travail pour le XXIe siècle », dans Ouishare Magazine, 15 mars 2016.
2. Le Compte Personnel d'Activité (CPA) est le regroupement, au sein d'un dispositif unique, de diverses étapes, activités et droits sociaux associés à une personne. Il ne regroupe actuellement en France que le compte formation, le compte pénibilité et le compte engagement citoyen.
3. DE SCHUTTER Olivier, « Comment financer la protection mondiale », dans Politique hors-série, n°24, octobre 2015, pp.12-15.
4. Selon l'OIT, environ 73% des familles n'ont accès à aucune sécurité sociale dans les pays en voie de développement.



# INVESTISSEZ DANS LES PARADIS FISCAUX SOCIAUX

Que se passerait-il dans un monde sans sécurité sociale ? Les Equipes Populaires et le CIEP lancent le 10 novembre une campagne de sensibilisation sur les risques de la privatisation de la sécurité sociale.

Ces dernières années, la sécurité sociale est attaquée par les gouvernements successifs à des degrés divers. Conscientes qu'il est difficile de capter l'attention du grand public sur un sujet peu populaire, les deux organisations ont réalisé un jeu vidéo dans l'espoir de remettre la sécurité sociale au centre de l'attention. Face à ce constat, les Equipes Populaires et le CIEP invitent les citoyens à marquer leur attachement à la sécurité sociale en interpellant les politiques.

Plusieurs outils de sensibilisation sont prévus et notamment un jeu en ligne Sécu Wars (voir ci-contre) et des capsules vidéos humoristiques. Composées d'extraits de films connus de tous, ces vidéos sont un clin d'œil à l'importance des différentes branches de la sécurité sociale. Comme cet extrait de Skyfall, lorsqu'un des principaux protagonistes incarné par Javier Bardem retire son dentier pour révéler une denture digne d'un film d'horreur. On peut lire ensuite : « Les remboursements de soin de santé, ça vous donnait le sourire ? Vous pouvez faire une croix dessus. Va falloir y aller mollo sur les... pralines! »

Des activités auront lieu dans différentes régions. Pour vous tenir informés de la campagne « Investissez dans les paradis sociaux ! », rendez-vous sur [www.secuwars.be](http://www.secuwars.be) dès le 13 novembre.

« En 2060,

la débrouille et

le chaos règnent en

maîtres dans la société.

Les gouvernements successifs

ont affaibli le système de protection

sociale. La sécurité d'existence pour tous

est réduite à néant. Creusant ainsi un fossé

vertigineux entre les "Nantis" et les "99%". Les

citoyens doivent batailler chaque jour pour assurer

leurs besoins de subsistances.

**SURVIVRE EST DÉSORMAIS LEUR SEUL QUOTIDIEN. »**

# SÉCU WARS!

Parviendrez-vous à survivre dans un monde sans sécurité sociale ?

Immergez-vous dans l'univers Secuwars :

Présentation du jeu le 10 novembre lors de la journée de lancement de la campagne à Louvain-La-Neuve. Infos et inscription au CIEP : 02/246.38.41

Jeu disponible à partir du 13 novembre sur

[www.secuwars.be](http://www.secuwars.be)



# SÉCU WARS

Comment survivre dans un monde sans SÉCURITÉ SOCIALE ?

[secuwars.be](http://secuwars.be)



INVESTISSEZ  
DANS LES PARADIS FISCAUX  
**SOCIAUX**

